



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 22 janvier 2020

Vœux aux forces vives Précisions de Claude d'Harcourt

Suite aux commentaires suscités par certains de ses propos lors de la cérémonie de vœux du 20 janvier dernier, le préfet tient à apporter les précisions suivantes.

S'agissant du projet de loi bioéthique, il reconnaît que son expression, même s'il a pris soin de préciser qu'il s'agissait de son opinion personnelle, dès lors qu'elle était publique, était inadéquate.

Les termes de lassitude et d'impuissance, qu'il a par ailleurs employés, ne s'appliquaient pas à l'action publique elle-même, mais au sentiment éprouvé par une partie des forces vives locales après une année 2019 difficile, notamment sur le plan de l'ordre public.

Il a eu ce matin l'occasion de fournir ces explications au ministre de l'Intérieur, qui lui a rappelé ses obligations.

Préfecture de la Loire-Atlantique

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr